

Corse, une passion française

Des attentes légitimes Respecter l'identité corse

Ultimatum du ministre de l'intérieur, remise en question de la République, élus pris en otage par les poseurs de bombes... les déclarations alarmistes se multiplient, qui appellent à la mobilisation sur le front Corse. Il faut dire que la Corse a souvent subi soit le bruit des passions françaises, soit les silences de la raison d'état.

Sommes-nous sur les chemins de la sécession, à la veille de livrer l'île aux bandes maffieuses ? Force est de constater que la situation est plutôt calme, d'un calme qui étonne toujours le visiteur. Evidemment, il ne s'agit pas de parler du calme fabriqué par quelques-uns, le temps d'une saison, pour ne pas effrayer le touriste, ni de ce calme imaginé par d'autres et qui serait la conséquence d'une loi du silence imposée à chacun d'entre nous. Non, il y a simplement le calme des citoyens qui attendent une vie meilleure, ceux qui doutent et ceux qui espèrent. Ceux qui ne sont pas d'accord ou ceux qui ne se sentent pas concernés, d'autres qui s'engagent, et ceux qui sont un peu tout cela à la fois.

Que veulent précisément les Corses ? ils demandent la prise en compte de leur identité, la possibilité de rattraper des retards de développement et celui de participer davantage à la maîtrise des choix qui les concernent directement, des aspirations somme toute très citoyennes, qui relèvent du pluralisme culturel, de l'égalité des chances et de la démocratie locale. Certains objecteront que les réponses politiques actuellement disponibles sont suffisantes pour pouvoir satisfaire ces attentes, mais que les perspectives désormais à l'ordre du jour menacent l'unité nationale, qu'elles sont le résultat de pressions des clandestins.

Observons tout d'abord que la plupart de ces contradicteurs étaient déjà, il y a une vingtaine d'années, parmi les plus farouches adversaires du statut actuel. Mais surtout ne quittons pas la réalité des yeux. Que s'est-il passé en Corse depuis que le premier ministre a ouvert un dialogue sans préalable ?

Sept mois de débats se sont écoulés, qui ont généré de très nombreuses prises de parole et recréé de l'espace public. Sept mois d'activités fébriles qui ont mis à l'écart les logiques d'affrontement et permis une véritable promotion de la démocratie représentative.

La Corse peut raisonnablement espérer se libérer d'une histoire rythmée par les inquiétudes et les incertitudes. Elle peut espérer vivre le temps de la démocratie.

Entre partisans de la décentralisation et ceux de l'autonomie interne, des concessions ont été faites sans lesquelles rien n'aurait été possible. Désormais, des perspectives sont tracées, qui traduisent également les attentes manifestées par de nombreux acteurs de la société civile lors des consultations organisées par le Conseil économique, social et culturel de la Corse.

Ces perspectives indiquent notamment la nécessité d'une implication de l'organisation politico administrative de l'île.

Ces mêmes perspectives dessinent un avenir avec plus de responsabilités pour les citoyens et leurs représentants, qui auront le pouvoir d'adapter certaines lois de la République à la réalité insulaire.

André Paccou

Président de la section d'Ajaccio de la Ligue des droits de l'homme.

4 avril 2000